

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu - Séance du 23 mai 2020**

Date de convocation : 18 mai 2020

En exercice	15
Présents	15
Pouvoirs	0
Votants	15

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Olby (Puy-de-Dôme), se sont réunis dans la salle des fêtes d'Olby sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Monsieur Yves ARNAUD, conformément aux articles L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. Yves ARNAUD, Maire d'Olby

M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BONY Catherine, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme FINET Hélène, M. GAUTHIER Samuel, Mme GUILLAUME Michèle, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET-LACOURT Noëlle, M MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, M. OUVRARD Dominique, Mme PLANEIX Bernadette, M. TRONCHE Aymeric.

ABSENTS EXCUSES : SO

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : ayant obtenu la majorité des suffrages, M. NESME Emmanuel a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance est ouverte à 10h.

**1 - Objet – INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX.**

La séance a été ouverte sous la Présidence de M. ARNAUD Yves, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BONY Catherine, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme FINET Hélène, M. GAUTHIER Samuel, Mme GUILLAUME Michèle, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET-LACOURT Noëlle, M. MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, M. OUVRARD Dominique, Mme PLANEIX Bernadette, M. TRONCHE Aymeric, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

## **2 - Objet – ELECTION DU MAIRE**

### **Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à **procéder à l'élection du maire**. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M. OUVRARD Dominique et M. TRONCHE Aymeric

### **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... un
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... quatorze
- e. Majorité absolue ..... huit

### **Ont obtenu :**

M. Samuel GAUTHIER, quatorze voix (14)

M. Samuel GAUTHIER a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **3 - Objet – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.**

Sous la présidence de M GAUTHIER Samuel élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints.

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

### **4 - Objet – ELECTION DES ADJOINTS.**

#### **Election du premier adjoint**

##### **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... un
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... quatorze
- e. Majorité absolue ..... huit

Ont obtenu :

M. Nicolas ACHARD, quatorze voix (14)

M. Nicolas ACHARD a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Election du deuxième adjoint**

##### **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... un
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... quatorze
- e. Majorité absolue ..... huit

Ont obtenu :

M. Emmanuel NESME, quatorze voix (14)

M. Emmanuel NESME a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Election du troisième adjoint**

##### **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Commune d'Olby

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... un
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... quatorze
- e. Majorité absolue ..... huit

Ont obtenu :

Mme Hélène BRIGNON, quatorze voix (14)

Mme Hélène BRIGNON a été proclamée 3<sup>ème</sup> adjointe et a été immédiatement installée.

### **Election du quatrième adjoint**

#### **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... un
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... quatorze
- e. Majorité absolue ..... huit

Ont obtenu :

M. Alain ANDANSON, quatorze voix (14)

M. Alain ANDANSON a été proclamé 4<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

## 5 - Objet – DISCOURS DU MAIRE et LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU

Le maire a souhaité une bonne retraite au Maire sortant et a prononcé le discours suivant :

*"Chers élus,*

*Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder. Je saurai m'en montrer digne.*

*J'aurai bien évidemment la chance et l'honneur de conduire cette mission avec vous tous à mes côtés.*

*Souvenez-vous, il y a 3 mois quasiment jour pour jour le 20 février dans cette même salle des fêtes, nous étions ici avec les habitants pour se présenter et échanger sur l'avenir de notre commune.*

*Depuis quelques minutes maintenant nous sommes passés du "collectif pour Olby" à "l'équipe Municipale".*

*Une équipe à 15, qui n'aura pas de remplaçant durant un match qui va durer 6 ans....*

*Durant ce match comme dans une équipe de rugby, le "5 de devant" est un élément clé. Pour nous, il ne s'agit pas de la 1ère ligne et de la 2ème ligne mais des 4 adjoints et du maire. Ce "5 de devant" c'est celui qui montre l'exemple, c'est celui qui avance, qui donne le tempo, c'est celui qui vient au soutien de l'équipe dans les moments difficiles. Ce "5 de devant" c'est celui qui prend la pression, c'est celui qui prend les coups. Il les supporte, il les accepte.*

*Durant ce match, il faut bien avoir à l'esprit que jouer à 14, à 13, à 12... nous nous mettons nous-même en difficulté...à titre personnel, la démission actée ou non (absences prolongées aux conseils, commissions, groupes de travail) sera vécu comme un véritable échec... il y a certes des absences "acceptables" (une maladie, des problèmes professionnels, familiaux ...) mais l'assiduité, l'engagement doit être la règle...*

*Cet engagement dans un match de rugby, comme durant un mandat, se gère. Il sera difficile de tenir des temps forts durant 6 ans. Gérons au mieux collectivement ces temps forts et ces temps faibles. Acceptons les temps forts et les temps faibles de chacun d'entre nous. Soyons vigilants, ne dépensons pas toute notre énergie durant les premiers mois.*

*Durant un match comme dans un mandat, on prend des coups... souvent dans la règle mais pas toujours..., il faut s'y attendre. Mais attention, je tiens à ce que nous répondions avec rigueur, engagement mais toujours dans la règle, c'est un devoir. Enfin, il arrive dans un match que l'on prenne des coups de son coéquipier, ça arrive et nous ne sommes pas à l'abri de le vivre dans nos travaux. Le plus souvent, il s'agit d'une maladresse, si ce n'est pas le cas... réglons le problème à l'aide de l'équipe et au sein de l'équipe.*

*Autour du match il y a un environnement indispensable, les Olbygeois et Olbygeoises sont nos spectateurs. Des spectateurs qui aiment ou qui n'aiment pas un membre de notre équipe, nous devons les respecter quel que soit leur à priori sur nous. Nous avons même des devoirs vis à vis d'eux, ne serait-ce à minima de leur dire "bonjour" quand on les croise...*

*Notre mandat, il a pour objectif de transformer ces spectateurs en supporters mais nous sommes aussi ambitieux...*

*Nous avons l'ambition de les transformer en joueur, qu'ils prennent du plaisir à vivre dans notre commune, qu'ils s'engagent à nos côtés pour que naissent l'action collective au sein de notre village.*

*Enfin durant ce mandat, nous avons deux leviers de motivation, tout d'abord, la défense d'un territoire parce que nous y sommes attachés - soyons fiers de notre territoire et la défense de valeurs que nous souhaitons partager en équipe. Nous partageons la notion de RESPONSABILITE. Cette responsabilité induit COURAGE, DETERMINATION et SOLIDARITE) - soyons courageux, déterminés et solidaires.*

*L'arbitre vient de siffler le début du match sachez que je suis particulièrement fier des joueurs qui composent notre équipe.*

*Bon mandat à tous."*

Le maire a procédé ensuite à la lecture de la charte de l' élu.

## **6 - Objet – Règlement intérieur**

Le maire a indiqué après sondage que le principe de la date et de l'horaire des conseils municipaux était fixé au Mardi à 20h. Il ne s'agit que d'un principe, des adaptations seront possibles tout comme la fréquence trimestrielle retenue.

Les dates retenues pour les deux prochains conseils municipaux sont :

Mardi 9 juin à 20 h à la Salle des fêtes

Mardi 7 juillet à 20h lieu à déterminer en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.

Nicolas ACHARD pose une question sur l'absence d'article lié à la confidentialité des informations échangées dans le cadre des conseils municipaux.

Le maire indique que par principe le conseil municipal est public. Toutefois sur des sujets nécessitant la confidentialité des débats, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés et dans le cadre d'un vote public, qu'il se réunit à huis clos (Article L2121-18 du CGCT).

Le règlement intérieur sera soumis au vote du prochain conseil municipal.

## **7 - Objet – Permanences des élus**

Dominique OUVRARD demande si tous les conseillers municipaux sont concernés par les permanences.

Le maire indique que ces permanences doivent être tenues par le Maire et les 4 adjoints. Emmanuel NESME évoque la mise en place d'un planning des permanences avec une alternance entre le Maire et les 4 adjoints. Une réunion dans la semaine doit déterminer les jours et les horaires de ces permanences.

Le maire indique par ailleurs, que les conseillers municipaux qui le souhaitent peuvent être présents lors de ces permanences et peuvent être également sollicités ponctuellement pour remplacer un adjoint par exemple.

Au-delà d'un moment d'échange avec la population qui est prioritaire, les permanences peuvent permettre aux conseillers municipaux de partager des informations avec le Maire et les adjoints.

Le Maire précise également qu'il faut différencier l'ouverture du secrétariat de la Mairie avec la permanence des élus, même s'il est opportun d'avoir certains créneaux en commun. De plus, le principe de la prise de rendez-vous doit être privilégié. Cette prise de rendez-vous permet à la fois une disponibilité plus adaptée aux contraintes des habitants mais aussi de définir l' élu le plus propice à répondre à la demande de l'habitant.

Emmanuel NESME propose également de refaire la plaque des horaires accrochée à l'entrée de la Mairie.

## 8 - Objet – Les commissions

Le maire présente la situation des commissions :

### a- Les commissions obligatoires :

- La Commission d'APPEL D'OFFRES (CAO)
  - Président : Samuel GAUTHIER
  - Titulaires : Alain ANDANSON, Sarah LANGLAIS, Hélène FINET
  - Suppléants : Bernadette PLANEIX, Aymeric TRONCHE, Dominique OUVRARD
- La commission des Impôts directs (CCID)
  - Président : Nicolas ACHARD suppléant : Emmanuel NESME

Nicolas ACHARD se charge d'identifier et de contacter les personnes les mieux habilitées sur la commune pour remplir la fonction de commissaire en veillant à la représentation des différents hameaux du village. Les conseillers municipaux sont invités à partager avec Nicolas ACHARD les candidats potentiels.

Un état des lieux des candidats potentiels sera réalisé lors du prochain conseil municipal du 9 juin 2020.

### b- Les commissions créées :

Le maire rappelle que le règlement intérieur prévoit que le Maire est Président de l'ensemble des commissions (Article L2121-22 du CGCT).

Il indique la situation des commissions :

- La Commission Communication
  - Vice - Présidente : Hélène BRIGNON
  - Membres: Noëlle LACOURT, Bernadette PLANEIX, Frédéric CARAY et Michèle GUILLAUME
- La commission Ressources Humaines
  - Vice - Président : Emmanuel NESME
  - Membres: Etienne MEGEMONT, Alain ANDANSON, Bernadette PLANEIX, ~~Michelle GUILLAUME, Frédéric CARRAY~~
- La commission Juridique
  - Vice - Présidente : Sarah LANGLAIS
  - Membres : Dominique OUVRARD
- La commission Finance

## Commune d'Olby

- Vice - Présidente : Catherine BONY

### Section 1 : Aide à la décision, contrôle et évaluation des politiques publiques

- Membres : Hélène FINET, Etienne MEGEMONT, Nicolas ACHARD

### Section 2: Veille et recherche de fond

- Membres : Aymeric TRONCHE, Hélène BRIGNON, Dominique OUVRARD

Le maire indique que la création et la composition de ces commissions seront mises au vote lors du prochain Conseil Municipal.

## **9 - Objet – Les nominations extérieures**

Le Maire présente la situation des nominations extérieures des conseillers municipaux.

- Communauté de communes Dômes Sancy Artense
  - Samuel GAUTHIER
  - Nicolas ACHARD
- Conseil d'école
  - Titulaires : Hélène BRIGNON, Noëlle LACOURT
  - Suppléant : Sarah LANGLAIS
- Syndicat Intercommunal Électricité et gaz (SIEG)
  - Titulaire : Alain ANDANSON
  - Suppléant : Aymeric TRONCHE
- SIVU EPHAD
  - Titulaires : Bernadette PLANEIX, Michèle GUILLAUME
- SMCTOM
  - Titulaires : Emmanuel NESME, Noëlle LACOURT
  - Suppléants : Michèle GUILLAUME et Sarah LANGLAIS
- EPF SMAF
  - Titulaire : Catherine BONY
  - Suppléant : Hélène FINET
- Syndicat Mixte de Gestion Forestière
  - Titulaires : Nicolas ACHARD, Dominique OUVRARD, Etienne MEGEMONT
- Parc des Volcans
  - Titulaire : Hélène BRIGNON
  - Suppléant : Michèle GUILLAUME

Le maire indique que ces nominations seront mises au vote lors du prochain Conseil Municipal.

Concernant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), M. Yves ARNAUD a indiqué en début de conseil que ce dernier n'existe plus. Face à cette information, le Maire propose de mettre en place un groupe de travail dans les prochaines semaines afin d'évaluer et proposer les services à mettre en place dans le domaine social au niveau de la commune. A l'issue de ces travaux, le conseil municipal jugera de la pertinence d'une éventuelle création d'un CCAS pour la commune. Le maire rappelle que pour les communes de moins de 1 500 habitants, un CCAS n'est pas obligatoire (Article L123-4 du Code de l'action sociale et des familles).

Le maire informe également que Frédéric CARAY se propose comme correspondant Défense.

Il présente également la répartition thématique entre les adjoints et le Maire :

- Nicolas ACHARD : Développement économique - Eau/Assainissement - Agriculture/forêt
- Emmanuel NESME : Urbanisme - Habitat - Mobilité - Gestion des déchets
- Hélène BRIGNON : École - Vie associative - Culture - Sport - Loisirs
- Alain ANDANSON : Bâtiments et petit patrimoine - Voiries - Réseaux électricité/télécom-Transport - Action sociale et sanitaire
- Samuel GAUTHIER : État civil/service de l'état - Sécurité/Pouvoir de Police - Tourisme

## **10 - Objet – Les chantiers en cours**

Le maire informe le conseil municipal qu'une réunion s'est déroulée le vendredi 22 mai à 15h à la Mairie avec M. Yves ARNAUD pour faire le point sur les chantiers en cours.

Le maire présente de manière synthétique la situation par thème tout en rappelant le caractère non exhaustif des chantiers en cours listés ci-dessous et l'impact des conditions sanitaires actuelles dans le fonctionnement des services de la commune :

⇒ Eau/ Assainissement :

- Étude de zonage d'assainissement en cours et devant être finalisée avec une enquête publique à initier.
- Étude du plan d'épandage de la station d'épuration à lancer
- Étude patrimoniale du réseau d'eau à finaliser
- Gestion des divers dossiers en cours liés à des fuites sur le réseau.

⇒ Urbanisme

- Étude des zones humides à finaliser
- Nombreux dossiers de demandes d'échanges et/ou d'achat de domaine public à gérer nécessitant la mise en place d'enquêtes publiques.
- Prise en main du dossier d'un terrain de sport Intercommunal.
- Gestion des divers dossiers d'urbanisme notamment demande de permis en cours.

⇒ École /Bibliothèque municipale

- Gestion du protocole sanitaire mis en place au sein de l'école -

- Préparation de la rentrée de Septembre (COVID 19 et TAP)
- Installation d'un téléphone et d'internet à la bibliothèque municipale pour se connecter avec le réseau des bibliothèques de la CC DSA (Dômes Sancy Artense)

⇒ Réseaux électriques/Télécom

- Intervention programmée mi-juin d'ENEDIS pour l'enfouissement d'une ligne haute tension sous la rue principale. (Sancy - Puy de Dôme)
- Projet d'enfouissement de deux autres lignes haute tension sur la commune avec des passages sur Monteribeyre et La Gardette.
- Suivi des travaux d'enfouissement des lignes (Route de Confolens - route de Ceysnat)
- Veille à opérer sur les prestataires d'ORANGE.

⇒ Bâtiments et Petits Patrimoines

- Projet Salle des Fêtes (reprise en main du dossier)
- Étude désamiantage à programmer puis démolition du bâtiment rue du Chareyrou
- Suivi des travaux sur l'ensemble des ponts de la commune au-dessus de la Sioule
- Vérifier la sécurisation du Tilleul (ONF)
- Situation du Four de Bravant

⇒ Voiries :

- Revêtement rue Sancy - Puy de Dôme après intervention ENEDIS
- Revêtement rue du moulin
- Abris bus : définir lieu avec le conseil départemental notamment dans le bourg
- Finalisation de la pose des noms de rue et programmation des numéros à réaliser.

⇒ Sécurité/ Pouvoir de Police

- Gestion des divers contentieux
- Sécurisation pour l'accueil du Tour de France

**11 - Objet – Programmation des travaux des commissions**

Le maire propose à chaque vice-Président des commissions de faire un point sur la programmation des travaux.

Catherine BONY présente les actions en cours et leurs échéances pour la commission finance.

Actions	Échéances
Collecte - analyse des pièces sur les Budgets 2019 et	Réalisée

2020 -	
Inventaire des questions à poser sur la situation	Réalisée
Rencontres à programmer avec la secrétaire de Mairie et l'inspecteur du Trésor Public	Semaine du 25 mai au 31 mai Semaine du 1er juin au 7 juin
Vote du compte administratif 2019	Conseil municipal du 9 juin 2020
Échange avec les différentes commissions et groupes de travail	En cours
Présentation de la première version du budget primitif 2020	Conseil municipal du 9 juin 2020
Échange avec les différentes commissions et groupes de travail	
Vote du budget primitif 2020	Conseil municipal du 7 juillet 2020
Travail sur l'évaluation de la politique publique (disposer d'outils d'évaluation et d'une évaluation du budget 2020)	Avant la fin de l'année 2020

Sarah LANGLAIS présente les actions en cours et leurs échéances pour la commission juridique.

Actions	Échéances
Rédaction du règlement intérieur - amendements	Réalisée
Vote du règlement intérieur	Conseil municipal du 9 juin 2020
Récolement des archives municipales <i>Création d'un groupe de travail chapitre suivant</i>	Fin juin

Emmanuel NESME présente les actions en cours et leurs échéances pour la commission ressources humaines.

Actions	Échéances
Collecte des fiches de poste	Réalisée
Rencontre collective des employés communaux	A programmer Semaine du 25 mai au 31 mai
Rencontre individuelle des employés communaux	A programmer Semaine du 25 mai au 31 mai Semaine du 1er juin au 7 juin
Réunion de travail par thématiques avec les employés communaux et les adjoints	A programmer Courant juin

Travail sur les fiches de poste et l'organisation	Juin - juillet
Présentation d'un état des lieux RH	Conseil municipal du 7 juillet 2020

Hélène BRIGNON présente les actions en cours et leurs échéances pour la commission communication.

Actions	Échéances
Première lettre d'information ( <i>collecte des coordonnées des habitants</i> )	Semaine du 25 mai au 31 mai
Actualisation du Site internet	Semaine du 25 mai au 31 mai
Travail sur l'architecture du nouveau site internet (groupe de travail à créer cf chapitre ci-dessous)	Semaine du 25 mai au 31 mai
Transfert sur le nouveau site internet	
Création d'une page Facebook	Semaine du 1er au 7 juin
Préparation de la 2ème lettre d'information pour la rentrée de septembre.	Juin - juillet Projet de diffusion Septembre
Travail sur la finalisation de stratégie globale de communication	Conseil municipal du 7 juillet 2020

**12 - Objet – Groupes de travail à créer**

Le maire propose de mettre en place des groupes de travail afin de faire face aux différents évènements à venir.

Les groupes de travail suivants sont créés avec les nominations des membres suivants :

<b>Groupe de travail</b>	<b>Membres élus</b>	<b>Objectifs</b>
COVID 19	Bernadette PLANEIX Michèle GUILLAUME Alain ANDANSON Hélène BRIGNON	Veille et accompagnement des services de la mairie et des acteurs locaux aux protocoles sanitaires COVID 19
Récolement des archives municipales	Sarah LANGLAIS Bernadette PLANEIX Frédéric CARAY Alain ANDANSON	Signature du PV de récolement des archives communales
Gestion protocole sanitaire de l'école	Hélène BRIGNON Noëlle LACOURT Nicolas ACHARD Samuel GAUTHIER	Bilan des premières semaines Analyse de la situation Évolution du dispositif
Salle des fêtes	Dominique OUVRAD Aymeric TRONCHE Etienne MEGEMONT Sarah LANGLAIS Alain ANDANSON	Analyse du dossier Préconisations sur les démarches à opérer Planification des opérations
Terrain de sport intercommunal	Emmanuel NESME Dominique OUVRAD Aymeric TRONCHE	Analyse du dossier Préconisations sur les démarches à opérer Planification des opérations
Tour de France	Bernadette PLANEIX Michèle GUILLAUME Alain ANDANSON Hélène BRIGNON	Préconisations sur les initiatives à opérer autour de l'évènement
Architecture nouveau site internet	Emmanuel NESME Commission Communication	Adaptation du site internet aux projets du conseil municipal Actualisation régulière du site